

Protection de l'enfance et familles étrangères

Aborder le rapport entretenu par un dispositif d'aide sociale à l'enfance et une population singularisée à partir de son statut, c'est postuler une relation paradoxale entre un système d'aide et de soutien à vocation universaliste – la protection de l'enfance – et des individus catégorisés à partir de leur origine et de leur situation administrative – la famille étrangère.

Les politiques migratoires, toujours plus restrictives, sont à l'origine d'une précarité structurelle croissante de l'étranger et d'une chronicisation du risque de danger pour le mineur dans sa famille. Pour répondre aux difficultés ou aux impossibilités d'accès aux dispositifs de droit commun, bénévoles, professionnels de l'enfance et services socio-éducatifs produisent des grilles de lecture spécifiques des problématiques familiales en fonction de l'origine et du statut. Le contexte politique contraint dans lequel ils évoluent implique alors une définition singulière de la notion de risque de danger et la construction de stratégies individuelles, professionnelles et institutionnelles particulières pour le traiter.

*Après vingt et un ans de protection de l'enfance au sein de quartiers dits « sensibles » en qualité d'éducateur spécialisé, **Lionel CLARIANA** est aujourd'hui cadre socio-éducatif au département de l'Hérault. Docteur en sociologie, il est chercheur associé au CORHIS et membre de l'ACOFIS.*

Collection « Logiques Sociales »
dirigée par Bruno Péquignot

ISBN : 978-2-343-14406-1
26 €



L'Harmattan
LOGIQUES SOCIALES

L'Harmattan
LOGIQUES SOCIALES

Lionel CLARIANA

Protection de l'enfance et familles étrangères

Lionel CLARIANA

Protection de l'enfance et familles étrangères

Un rapport socio-politique institutionnalisé